

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Articles 625 à 631 de l'Instruction Générale Relative à l'Etat Civil du 15 janvier 1975
(Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974)

DEMANDEUR : (Présenter un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile sur la commune)

Nom et Prénom :

Né(e) le à

Domicilié(e) :

Numéro de téléphone :

La demande est réalisée pour le motif suivant :

- Perte, vol ou destruction du premier livret de famille (Joindre la déclaration de perte ou de vol)
- Modification d'état civil
- Epoux ou parent dépourvu de livret de famille
- Apposition du / des enfant(s)
- Apposition du / des parent(s) à la suite de la naissance du 1^{er} enfant
- Mise à jour du livret de famille

Fait à Saint-Raphaël, le Signature du demandeur

NOTA : Il appartient aux titulaires du livret de famille de faire procéder à sa mise à jour sans délai. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact en raison de changements intervenus dans l'état des personnes considérées engage la responsabilité du / des détenteur(s) et est passible de sanctions pénales.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Merci de bien vouloir faire suivre le livret dans les différentes mairies

MAIRIE DE	POUR APPPOSITION DE L'ACTE	FAIT ET TRANSMIS LE

La dernière Mairie voudra bien adresser ce livret de famille pour remise au demandeur à :

- la Mairie de Saint-Raphaël (Var) – Place Sadi Carnot 83700 SAINT-RAPHAËL
- la Mairie de

1^{ère} Convocation transmise le par Téléphone Courrier

2nd Convocation transmise le par Téléphone Courrier

Retrait par le demandeur, le.....

Signature du demandeur

Mariage célébré le à

EPOUX(SE) / PÈRE / MÈRE

Nom

Prénom

Né(e) le à Nationalité :

Décédé(e) le à

EPOUX(SE) / PÈRE / MÈRE

Nom

Prénom

Né(e) le à Nationalité :

Décédé(e) le à

ENFANTS DU COUPLE

1) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

2) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

3) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

4) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

5) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

6) Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à